

*« La complexité du travail de rue réside dans sa simplicité »*  
**Gilles LAMOUREUX**



Document de synthèse suite à la venue de  
Gilles LAMOUREUX

Dossier réalisé par Jean-Yves SERRE

Service de prévention spécialisée  
ADSEA 28  
35, avenue de la paix  
28300 LEVES

## **SOMMAIRE**

<b><i>INTRODUCTION</i></b> .....	<b>2</b>
<b><i>PORTRAIT</i></b> .....	<b>3</b>
<b><i>HISTORIQUE</i></b> .....	<b>5</b>
<b><i>LE CONTEXTE</i></b> .....	<b>8</b>
<b><i>LES ESSENTIELS</i></b> .....	<b>9</b>
<b><i>LES CODES</i></b> .....	<b>13</b>
<b><i>MANDAT DE LA PRATIQUE</i></b> .....	<b>15</b>
<b><i>DES OBJECTIFS</i></b> .....	<b>15</b>
<b><i>LA RÉDUCTION DES MEFAITS</i></b> .....	<b>16</b>
<b><i>LE TRAVAIL DE RUE EN MOTS CLÉ</i></b> .....	<b>17</b>
<b><i>LES LIMITES</i></b> .....	<b>18</b>
<b><i>CONCLUSION par Gilles LAMOUREUX</i></b> .....	<b>19</b>

## ***INTRODUCTION***

Le service de prévention spécialisée de l'ADSEA d'Eure et loir est engagé depuis maintenant plusieurs années dans une démarche d'échange de pratiques au niveau international.

Après une participation en 2002 au deuxième forum international sur le travail de rue organisé par le réseau international Dynamo International<sup>1</sup>, nous avons reçu régulièrement des collègues d'autres pays.

Des collègues du Portugal, de Belgique et de République Tchèque sont venus échanger sur les pratiques du travail de rue.

Lors du Forum de Québec en juin 2009, auquel le service participait, il y a eu la rencontre avec Gilles LAMOUREUX.

Après avoir assisté à la conférence qu'il donnait à cette occasion, il devint alors évident qu'il fallait que d'autres collègues français puissent le rencontrer et l'entendre en conférence sur le travail de rue.

C'est ainsi que le projet de sa venue a émergé et s'est concrétisé pour une série de trois conférences.

Le service de prévention spécialisée de L'ADSEA 28 a donc accueilli, Gilles LAMOUREUX, sur la semaine du 9 au 15 avril 2012, et organisé les rencontres avec les 250 collègues français qui ont assisté aux différentes conférences.

---

<sup>1</sup> Réseau international de travailleurs de rue qui regroupe aujourd'hui une cinquantaine de pays.

Dynamo International | Rue de l'Étoile, 22 B-1180 Bruxelles | Tél. +32 2 378.44.22.

<http://www.travail-de-rue.net/>

Un des objectifs de Dynamo International est de promouvoir les bonnes pratiques et la formation dans le domaine du travail social de rue, l'éducation non-formelle et le travail social en général.

## **PORTRAIT**

Gilles Lamoureux est conférencier, consultant, pédagogue ainsi que superviseur en travail de rue et de proximité. Il est chargé de cours depuis septembre 1998, à l'UQAC<sup>2</sup>, au module d'interventions sociales :

"Jeunes et mutations sociales"

"Les approches d'interventions novatrices auprès des jeunes".

Il est membre du Comité scientifique :

" Design et culture matérielle: Développement communautaire et cultures autochtones".

Il agit comme consultant jeunesse pour la CSSSPNQL<sup>3</sup> à l'élaboration du certificat d'intervention jeunesse pour les Premières Nations avec l'UQAC et chargé de cours dans ce certificat.

Il est membre du comité d'experts de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour la création d'un certificat en Travail de rue et Travail de proximité. De plus, il a été co-animateur d'une campagne de sensibilisation ("Il y a d'autres façons d'attraper ses rêves") sur le jeu responsable dans quelques 25 communautés des Premières Nations pour la Fondation Kanatha (2 ans sur 3).

Il a commencé à travailler avec les jeunes en 1972, à Kalatox, un drogue-secours à Montréal.

De 1973 à 1978, il est assistant- directeur clinique et travailleur de rue à la section des adolescents (service 3215) de l'hôpital Sainte-Justine (section des adolescents et adolescentes).

On le retrouve de 1977 à 1989 au Bureau de Consultation Jeunesse Inc. à Laval, comme travailleur de rue et au CRIC (Collectif de Recherche en Intervention Communautaire) où il est animateur-formateur et initiateur des premières formations en travail de rue intitulées "Travail de rue I et Travail de rue II" en 1984-1985.

Il est intervenant psycho-social au CRAN (Centre de Recherche et d'Aide aux Narcomanes) de 1986 à 1987, programme de maintenance à la méthadone.

De avril 1989 à septembre 1989, il coordonne le programme NNADAP<sup>4</sup>, programme de prévention de l'abus d'alcool et de drogues chez les Cris de la Baie James (Inland).

De 1989 à 1993, il est conférencier et formateur au CERFAC (Centre d'Education et de Ressources en Formation, Animation et Consultation).

---

<sup>2</sup> Université du Québec à CHICOUTIMI

<sup>3</sup> Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

La Commission a pour vision et mission de promouvoir et veiller au mieux-être physique, mental, émotionnel et spirituel des personnes, des familles et des communautés des Premières Nations et des Inuit, en favorisant l'accès à des programmes globaux de santé et services sociaux adaptés aux cultures et conçus par des organisations des Premières Nations reconnues et sanctionnées par les autorités locales, le tout dans le respect des cultures et de l'autonomie locale

<sup>4</sup> National Native Alcohol and Drug Abuse Program

*« La complexité du travail de rue réside dans sa simplicité »*

En 1993, il est membre-fondateur de l'ATTRueQ (Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec) et participe au collectif d'écriture: "De l'oral à l'écrit".

Gilles Lamoureux est coauteur du livre "Les drogues: des choix à faire", produit conjointement avec le BCJ<sup>5</sup> Inc. et la CECM<sup>6</sup> et participe à des documentaires et des émissions de télévision de 1975 à aujourd'hui.

En 2007, il est auteur du livret : "Les jeunes autochtones: l'alcool et les drogues " pour la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador et conférencier au Forum Jeunesse des Premières Nations à Québec. En juin 2009 il est conférencier au Colloque international sur le Travail de rue à Québec. Depuis décembre 2009 il est consultant D'Innu Solutions pour la sensibilisation à l'implantation des Services de Pr. Lignes avec la CSSSPNQL et différentes communautés des Premières Nations pour l'implantation du travail de proximité.

Il est auteur du guide du formateur: "Introduction au travail de proximité en Montérégie" pour l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie.

---

<sup>5</sup>Bureau de consultation jeunesse

<sup>6</sup> Commission des écoles catholiques de Montréal

## HISTORIQUE

Intellectuellement, c'est Saul ALINSKI <sup>7</sup> qui inspire les travailleurs de rue en Amérique du Nord. Ce professeur en travail social, initie le travail communautaire, une forme de travail social engagée qui redonne aux individus leur place de citoyens en les soutenant et en les encourageant à mener des « class actions ».

Globalement, la pratique du travail de rue régie par un code d'éthique, s'est développée à partir d'organismes communautaires <sup>8</sup> de façon collective. En effet, il était et il est impensable et impossible pour l'état Québécois d'assumer directement cette pratique dans ses institutions publiques parce qu'elles sont trop « politiquement correct ».

C'est en 1947 que l'Amérique du nord voit apparaître les premiers travailleurs de rue. Ils travaillent à New-York sur un programme en direction des jeunes des quartiers défavorisés et particulièrement avec les « Street gang ». L'expérience va rapidement s'arrêter, car ils avaient une mission de police, ne pouvaient donc plus intervenir auprès des jeunes et deux d'entre-eux se feront même tuer lors de leur mission.

Ensuite, il est un travailleur de rue, que beaucoup connaissent sans l'avoir identifié comme tel, qui apparaît sur le festival de Woodstock <sup>9</sup> en août 1969. Il fait partie de la « Hug Farm », une structure fondée par Wavy Gravy à qui il est confié les services généraux, accueil et organisation de la cuisine centrale des équipes qui travailleront pour le festival. La « Hug Farm » sera aussi chargée de responsabiliser la foule afin d'assurer une sécurité sans l'aide de la police.

Cet homme édenté, remarquable par son allure et son habillement, grand chapeau pointu avec un sifflet dans la bouche, se charge d'informer la jeunesse sur la qualité des

---

<sup>7</sup> **Saul David Alinsky** (né à Chicago le 30 juin 1909 - décédé le 12 juin 1972 à Carmel, Californie) est un écrivain et sociologue américain, considéré comme le fondateur du *community organizing*. Il a étudié au département de sociologie de Chicago dans les années 20 avec des professeurs comme Robert Ezra Park et Ernest Burgess, fondateur de l'École de Chicago (sociologie). L'une des originalités de la sociologie de Chicago est de plonger dans la vie des groupes étudiés. Parmi ses travaux d'études, Saul Alinsky réalise un travail sur la mafia où il rencontre Frank Nitti, l'un des bras droit d'Al Capone. Jeune professionnel, il participe au Chicago Area Project sous la direction de Clifford Shaw, l'une des premières expériences de sociologie appliquée qui s'attaque à la désorganisation sociale par l'amélioration de la vie sociale du quartier. Saul Alinsky quitte rapidement le Chicago Area Project pour se consacrer à l'organisation des habitants dans les quartiers les plus pauvres de Chicago. Pour faire face à la désorganisation sociale, il est nécessaire d'organiser les habitants comme à Back of the Yards (le quartier où se déroule *La Jungle* d'Upton Sinclair), ce qui le rendra célèbre. La propriétaire du Washington Post, Agnès E. Meyer, signera en juin 1945 sur la « BackYard Revolution » qui assura la notoriété d'Alinsky dans tout le pays. Il introduit ainsi la notion de pouvoir, ce qui le rend précurseur des méthodes d'empowerment. Sa méthode inspira de nombreuses formations d'organismes communautaires aux États-Unis. Il forma nombre d'entre eux dans l'IAF (Industrials Areas Foundation) qui enseigne la manière dont le conflit peut être source d'empowerment.

-*Reveille for Radicals* (1946). 2nd edition 1969,

-*Ette Radical* (2011), Aden, Bruxelles. (Rééditions française de "Rules for Radicals")

-*John L. Lewis: An Unauthorized Biography* (1949)

-*Rules for Radicals: A Pragmatic Primer for Realistic Radicals* (1971) traduit en *Manuel de l'animateur social* (Points Politique 1976) puis en *Pour une action directe non violente* (Points Seuil, 1980)

<sup>8</sup> Réseau québécois de l'action communautaire <http://www.rq-aca.org/>

<sup>9</sup> Le Festival de Woodstock (Woodstock Music and Art Fair, ou Woodstock) est un festival de musique et un rassemblement emblématique de la culture hippie des années 1960.

Organisé pour se dérouler du 15 au 17 août 1969 et accueillir 50 000 spectateurs, il en accueillit finalement plus de un demi million, et se poursuivit un jour de plus, soit jusqu'au 18 août 1969 au matin.

Un triple album est sorti en mai 1970, *Woodstock: Music from the Original Soundtrack and More*, et sera réédité en double CD en 1994. Un double album, *Woodstock Two*, sort un an plus tard, en juillet 1971, et sera réédité lui aussi en 1994 et en double CD. Pour les 25 ans du festival, un quadruple album (en CD) sera édité, avec un certain nombre d'inédits.

produits psychotropes qui circulent et se charge aussi d'orienter les jeunes qui vivent mal leur prise de produits vers des médecins présents sur le festival.

La naissance du travail de rue est plutôt datée dans les années 60, début 70 au Québec, avec l'apparition et les fortes consommations de drogues psychédéliques telles que le LSD et les amphétamines (crystal meth).

Les services de santé se trouvent démunis face la recrudescence du nombre de jeunes présentant des psychoses alors même que ceux-ci n'étaient pas repérés comme faisant partie du public à risque.

Les services de santé et les services de psychiatrie font donc appel à des travailleurs de rue pour compléter les équipes. Ils sont chargés de faire le lien avec cette jeunesse qui consomme et permettent aussi, de par leur proximité avec le public, d'apporter un éclairage nouveau pour mieux comprendre le phénomène. Les travailleurs de rue ont donc une place importante dans les équipes pluridisciplinaires qui se créent et leurs voix et le discours qu'ils tiennent sont écoutés. L'apport des travailleurs est tel que leur activité se développe.

En 1977, 5 travailleurs de rue interviennent au Bureau de Consultation Jeunesse.

En 79-80, une grave crise économique frappe le Québec, les taux d'intérêts passent de 3% à 24 % du jour au lendemain et le pays se retrouve sans essence. Au même moment, le Québec connaît une arrivée massive de cocaïne et le programme « DIRE NON AUX DROGUES » apparaît. Ce programme marginalise les consommateurs qui se cachent et deviennent ainsi de plus en plus difficile à contacter. Cette population devient ainsi encore plus à risque.

En 1982-83, avec l'apparition du SIDA, le gouvernement est très lent à réagir, considérant que la maladie se transmet dans les milieux homosexuels. A ce moment, l'état ne voit pas que le SIDA se transmet aussi par le sexe et le sang. Aussi, durant ce temps de réaction, les problèmes sanitaires se développent dans le milieu des toxicomanes.

En 84, de plus en plus d'embauches de travailleurs de rue apparaissent et paradoxalement les pionniers s'en inquiètent. En effet, à l'époque les travailleurs de rue sont recrutés sur un simple entretien au cours duquel il leur est juste demandé s'ils consomment des drogues. A une réponse négative de leur part, il leur est répondu qu'ils sont embauchés, sans plus de précaution que cela.

Il est alors mis en place des formations au travail de rue pour baliser la pratique qui se répand au Québec. Les modules « Travail de rue I » et « Travail de rue II » sont ainsi proposés aux praticiens.

Début 90, en même temps qu'apparaît le programme tolérance zéro aux drogues, qui marginalise une fois de plus les consommateurs, l'état Québécois prend conscience de la gravité de la transmission du SIDA par le sang et le sexe.

Alors même qu'il défend un programme sécuritaire sur les drogues, il prend une position inattendue pour s'occuper des toxicomanes. Il demande aux travailleurs de rue de se charger de la distribution de seringues et de préservatifs en allant à la rencontre des jeunes concernés par ce problème.

« La complexité du travail de rue réside dans sa simplicité »

En 1993 à partir d'un code d'éthique, les travailleurs de rue créent collectivement l'ATTRueQ<sup>10</sup>, l'Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec.

En 2007, alors, ils créent le ROCQTR<sup>11</sup>, Regroupement des organismes communautaires en travail de rue du Québec.

En 2009, a lieu à Québec une « Rencontre internationale pour les professionnels en travail de rue - Tout un monde de liens et de savoirs », organisée par l'Association des Travailleurs et Travailleuses de Rue du Québec (ATTRueQ), le Regroupement des Organismes Communautaires en Travail de Rue (ROCQTR) et Dynamo International.

En 2010, l'UQTR, l'université du Québec à Trois Rivières (*département de psychopédagogie*), approche les travailleurs de rue de l'ATTRueQ et du ROCQTR afin qu'ils interviennent auprès des étudiants en travail social pour les former à la pratique et créer un certificat en travail de rue et travail de proximité. Les travailleurs de rue ont alors le total contrôle de la formation, des contenus et de la pédagogie.

En 2012 naît l'université de la rue avec les premiers cours dispensés depuis janvier, résultat d'un long processus et d'une démarche collective qui aujourd'hui consolide la pratique et la crédibilité du travail de rue au Québec.

La cohérence de cette pratique est maintenant renforcée par les travaux d'Annie Fontaine<sup>12</sup> une des instigatrices et défenseuses de cette forme d'approche en travail social, qui a soutenu une thèse de doctorat sur le travail de rue.

---

<sup>10</sup> <http://www.attrueq.org/>  
Objectifs de l'ATTRueQ

- a) Être un lieu d'analyse, de référence, et de développement de la pratique du travail de rue.
- b) Promouvoir le code d'éthique de l'ATTRueQ
- c) Favoriser le respect des droits et intérêts liés à la pratique du travail de rue.) Offrir un ensemble de service susceptible de soutenir les travailleurs de rue du Québec dans et pour l'exercice de la pratique.
- e) Favoriser auprès de ses membres la diffusion d'information sur le travail de rue et sur les dimensions qui en assure son exercice.
- f) Être un lieu d'échange et de rencontre entre les travailleurs de rue du Québec.
- h) Établir des collaborations avec d'autres organisations vouées au développement du mieux-être des citoyens et citoyennes du Québec et œuvrant à la promotion de la justice sociale.
- i) Recueillir de l'argent ou autre bien par voie de souscription publique ou de toutes autres manières afin de promouvoir et financer les activités de l'ATTRueQ.

<sup>11</sup> Le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue regroupe 22 organismes spécialisés en travail de rue qui ont accès à une plate forme permettant d'échanger sur leurs réalités géographiques et sociopolitiques (urbaines, semi-urbaines ou rurales), mais aussi sur leurs réalités corporatives (financement, reddition de compte, liens avec les réseaux, cadres de gestion administrative, outils de formation).

<sup>12</sup> Annie Fontaine, professeur, École de service social, Université de Montréal

Fontaine, A. (2007). « La construction d'une culture professionnelle en travail de rue », dans É. Baillergeau et C. Bellot (dir.), *Les transformations sociales de l'intervention sociale : entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 135-154.

Fontaine, A. (2003). « Aux marges du social, le travail de rue », *Revue Intervention*, n° 119, 15-23.

Fontaine, A. et M. Duval (2003). *Le travail de rue dans l'entre-deux : trousse à l'intention des travailleurs de rue sur leurs rapports avec les autres intervenants*, Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal et Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ).

Fontaine, A. et J. M. Richard (1997). *Le travail de rue : de l'oral à l'écrit*. Document en progression à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante, Drummondville, Refuge La Piaule du Centre-du-Québec.



## **LE CONTEXTE**

Nous vivons aujourd'hui dans un contexte socio économique qui connaît une crise du sens.

Un contexte de vie dans lequel tout ou presque change avec une grande rapidité et l'on entend souvent des réactions et explications simplistes et populistes devant des réalités de plus en plus complexes.

Pourtant personne n'a comme projet de vie la souffrance, le rejet, la violence, la toxicomanie, la prison ...

Personne ne vient au monde méchant et malgré les discours qui tendraient à faire croire que certains individus naissent avec des « gènes » de la déviance, il faut continuer d'affirmer que tout cela est faux. Le contexte familial, social, environnemental, dans lequel évolue l'enfant influence son développement et son épanouissement.

Aujourd'hui et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité "contemporaine", il est impossible aux individus de dire à leurs enfants ou petits enfants que la vie qu'ils auront sera de meilleure qualité que celle que nous vivons aujourd'hui.

Globalement, il existe peu ou pas de projet de société qui fasse rêver et prenne en compte les réalités actuelles pour envisager un avenir qui aille vers l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des individus et des jeunes en particulier.

Les lois du marché dirigent maintenant le fonctionnement des états et tout est pensé en termes économiques et ce, quelque soit le secteur d'activité. Le secteur social est regardé aussi par cette lorgnette et il est lui aussi considéré comme porteur, financièrement. Les difficultés sociales sont « marchandisées » et sont l'objet de nombreuses attentions au regard de ce qu'elles pourraient rapporter financièrement.

Plus ça va mal pour certaines catégories de citoyens, plus ça va bien pour d'autres.

De plus le contexte actuel, particulièrement sécuritaire, entraîne une marginalisation et une exclusion galopante des populations de par les étiquettes négatives et discriminantes qui leurs sont volontairement apposées. Le choix est plutôt « d'invisibiliser » les exclus, faire en sorte qu'ils n'apparaissent plus dans le paysage quotidien, l'espace public. Il est aussi de dire que la situation vécue par les populations en difficulté est d'abord de leur responsabilité et que les problèmes sociaux n'ont rien à voir dans tout cela. En fait quand on veut, on peut.

Malheureusement avant que cela n'aille mieux, ça risque d'aller beaucoup plus mal.

Dans ce contexte, le travail de rue n'est pas un luxe mais un essentiel.

Il nous faut penser et faire autrement.

C'est pourquoi dans ce contexte de plus en plus compliqué et de plus en plus discriminant, excluant, violent et individualiste, Gilles LAMOUREUX défend et fait la promotion d'une pratique psycho-sociale respectueuse des différences, engagée, positionnée, humaniste, pragmatique, qui ne soigne pas les personnes mais les accompagne, gentille, douce et tendre en direction de personnes confrontées à des réalités complexes, difficiles, pénibles, tristes et parfois pathétiques.

*« La complexité du travail de rue réside dans sa simplicité »*

Aussi cette pratique est subjective et non pas objective, indépendamment de la pensée. Cette pratique est tout sauf politiquement correcte.

C'est une pratique qu'il souhaite répandre dans la vie des personnes heurtées, en rupture sociale qui parfois réagissent d'une façon malhabile et/ou inacceptable à leur mal-être, avec des praticiens outillés, présents pour les accompagner dans leur vie.

## **LES ESSENTIELS**

Le travail de rue est une pratique généraliste qui s'exerce auprès des individus dans leur globalité sans les découper en fonction des différentes problématiques qu'ils rencontrent.

Cette pratique se situe dans un courant dissonant des pratiques traditionnelles pour toucher différemment le public.

Dans les essentiels, on retrouve plusieurs aspects importants du travail de proximité.

Le travail de rue est avant tout un travail de relation, de relation d'être. Cette relation égalitaire se trouve au centre. Bien-sûr, comme dans toutes les pratiques sociales, le travailleur de rue veut aider. Mais il ne peut travailler avec son désir, même si tout le monde a vraisemblablement le même. Faire en sorte que tout individu ait accès à une vie sereine et épanouissante, éloignée de la violence et de la souffrance. La réalité n'est pas notre désir et il nous faut donc travailler avec la situation qui se présente telle qu'elle est, il nous faut travailler avec l'état de fait.

L'accompagnement vient de l'association, AC/compagnon : avec et compagnon. C'est la personne rencontrée qui nous mandate, qui nous offre sa confiance et nous permet d'être avec elle sur son parcours de vie.

L'être humain a deux pouvoirs : « *Masculin : domination, prendre le dessus* » et « *Féminin : faire du liant, rassembler, faire groupe* ».

C'est ce deuxième pouvoir que doit avoir le travailleur de rue, pour proposer une action sécurisante et répondant aux besoins exprimés.

En permanence le travail de rue s'appuie sur des codes, « *les trois saints* » : S'informer, S'indigner, S'impliquer. Ces principes permettent de garder à l'idée que le travail de rue est essentiel pour se rapprocher, et effectuer un travail social positionné et engagé. L'accompagnement est un privilège que possède le professionnel, de pouvoir entrer dans la vie de la personne rencontrée.

Dans notre société actuelle, rapide, si on ne s'occupe pas des jeunes en souffrance, cela pose une réelle question de société. Si on ne leur propose ou n'imagine pas d'avenir pour eux, on ne donne pas de sens à leur présent.

Le travail de rue c'est aussi redonner sens, dans des lieux, où les jeunes sont.

Alors la relation doit se baser sur un respect inconditionnel de la personne.

Cela ne veut pas dire que l'on accepte forcément les agissements des personnes, mais cela veut dire que l'on respecte la personne pour ce qu'elle est. Par la construction de la relation nous sommes alors en capacité de lui dire que tout en la respectant de manière inconditionnelle, nous ne sommes pas d'accord avec certains de ses agissements.

Parfois il nous faut alors être en capacité de tolérer l'intolérable, ce qui bien sur ne veut pas dire que l'on cautionne ou que l'on est d'accord avec des réalités pénibles qui nous confrontent. Abus de drogues, fugues, inceste, pédophilie, violence sont des réalités difficiles et complexes qu'il nous faut travailler en restant centré sur la personne pour mieux comprendre les enjeux dans lesquels elle se trouve.

« *La complexité du travail de rue réside dans sa simplicité* »

Il y a deux manières de réagir à l'intolérable :

Emotive : réaction du professionnel en lien avec son ressenti, mais qui ne règle pas toujours le problème de l'utilisateur mais plus celui du professionnel.

Affective : réaction qui se centre sur la personne, qui la remercie de faire confiance au professionnel et qui demande et propose à la personne :

« *Qu'est ce que tu souhaites faire, toi ?* ».

Il faut garder l'idée d'un rythme (le *timing* en anglais) cohérent, respectueux de la dignité de la personne, qui la reconnaisse pour ce qu'elle est. Le travail de rue se construit dans le temps, il ne faut pas lâcher la relation pour qu'elle s'installe.

Le travailleur de rue fait du lien, entre les personnes et les acteurs du secteur social. Il décroïonne, met en relation, va à contre courant des procédés traditionnels de résolution de problèmes qui n'empêchent pas la souffrance, le mal-être des personnes. Même le plus petit lien a son effet. Le travailleur de rue, quelque soit la manifestation de la souffrance, se doit d'avoir un langage compréhensible. Il doit faire l'effort de comprendre les raisons. Il ne cautionne pas la déviance, mais se positionne comme une personne ressource, en se rapprochant de l'individu sur son lieu de vie. Il lui faut trouver ce qui rassemble et être en accord avec ce qu'il observe.

La tolérance et l'humilité c'est de rester ouvert pour accueillir la personne sans la juger.

La relation à l'autre se base donc sur la confiance, la complicité et la réciprocité. Le lien est égalitaire et volontaire.

On travaille au mieux-être des individus et des groupes que l'on accompagne et cela se traduit par l'amélioration des conditions de vie, qu'elles soient physiques, économiques, psychologiques ou morales. La relation lui procure alors une sensation agréable et marque un progrès par rapport à sa référence initiale. Le mieux-être permet ainsi à la personne accompagnée d'apprécier positivement son existence et celle des autres.

La pratique se veut amoral, et non pas immoral, humaniste en référence aux valeurs universelles des droits de l'homme et elle se veut pragmatique au plus près des préoccupations des personnes accompagnées.

N'oublions pas que cette pratique est pour certaines personnes un des derniers filets sociaux qui leur permettent de s'accrocher et leur évitent de partir plus loin à la dérive.

Il s'agit donc de travailler avec et non pour, il s'agit de faire en sorte que les personnes accompagnées reprennent confiance en elles et usent du pouvoir dont elles disposent sur leurs propres vies. « L'empowerment <sup>13</sup> » est un concept décrivant le processus par lequel les personnes ou les communautés acquièrent le sentiment d'exercer ou exercent un plus grand contrôle sur les événements les concernant.

Pour la pratique du travail de rue, « l'empowerment » ne constitue pas un objectif *a priori* mais devient un instrument précieux de conscientisation et d'activation. Le travail de rue cherche donc à favoriser les conditions de son émergence et de son maintien.

---

<sup>13</sup> Ninacs, W.A. (2008). Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité. Québec. Les presses de l'Université Laval. Ouvrage de référence qui propose une **approche renouvelée d'intervention** auprès des personnes, organisations et communautés en vue de soutenir leurs efforts pour développer ou retrouver leur capacité d'action autonome.

Yann Le Bossé (1996). « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux » <http://www.cewh-cesf.ca/PDF/cesaf/projet-empowerment.pdf>

La relation d'être suppose que les travailleurs de rue ne travaillent pas avec des clients, des toxicomanes ou des drogués, des malades mentaux, des prostitués, des délinquants.... Le travailleur de rue travaille avec des personnes qui peuvent connaître des difficultés dans leur vie quotidienne. Il lui faut se centrer sur la personne et non pas le (*les*) symptôme(s) et donc aller bien au-delà des étiquettes couramment et fréquemment posées sur les individus vivant des difficultés sociales. Le travailleur de rue doit avoir et doit être une présence signifiante pour les personnes accompagnées. Cette présence doit pouvoir exister aussi bien lorsque les individus vont bien que lorsqu'ils vont mal.

Pour atteindre cette mise en relation, le processus de repérage, d'observation et d'infiltration sociale peut prendre plusieurs mois. Le travailleur de rue doit connaître les modes de vie, les codes, les interactions entre les individus, le fonctionnement du territoire, les habitudes des habitants. L'infiltration sociale consiste, au sens étymologique du terme, à passer les différents filtres qui pourraient exister afin de pouvoir évoluer dans l'environnement sur lequel nous souhaitons intervenir. Passer les différents filtres, c'est mettre en place des stratégies pour être accepté sur le territoire et obtenir une légitimité et une crédibilité et pouvoir travailler sereinement. La pratique du travail de rue est une pratique sociale unique et il ne faut pas oublier que nous avons peu de pouvoir en milieu ouvert sur un territoire complexe dans son fonctionnement.

Le pouvoir que nous avons pour intervenir est celui que l'on nous donne et celui que l'on nous reconnaît. Aussi, pour infiltrer en toute sécurité, il nous faut nous appuyer sur des « poteaux ». Avoir des poteaux ou des personnes ressources sur lesquelles nous pouvons compter dans différentes institutions telles que le collège, l'école, le centre de loisirs, bureaux d'avocats, mission locale....mais aussi on peut avoir comme poteaux des commerçants, serveurs de bar, parents, jeunes du quartier, dealers, consommateurs... En entretenant des liens significatifs et récurrents avec eux, nous actualisons nos connaissances du territoire, nous renforçons notre crédibilité et notre légitimité.

La pratique ne peut avoir comme objectif de répondre aux désirs de la communauté, mais aux besoins des groupes et des personnes accompagnées tout en entendant les préoccupations du milieu. La force du travail de rue, c'est sa proximité. Cette proximité doit permettre au praticien de s'adapter et de se réajuster rapidement aux modes, aux langages, aux nouvelles réalités, aux rituels, aux rythmes et aux besoins des personnes et du territoire.

En s'autorisant la douceur, la gentillesse, la séduction, la tendresse, nous pourrions par ces attitudes et ces moyens essentiels, faciliter notre pratique du travail de rue.

## **LES CODES**

Les codes sont des concepts importants et utiles à la pratique du travail de rue.

Ils permettent d'expliquer simplement certaines attitudes telles que les peurs, les préjugés, les principes, les valeurs telles que la confiance et la complicité et certains « que faire » tels que la confrontation et le partage du pouvoir.

Une fois compris, ces concepts aident les travailleurs de rue dans leur quotidien. Ils sont essentiels à l'accompagnement des personnes.

### Les « P »

Il est vrai que sous tous ces différents aspects, la pratique du travail de rue questionne et nous confronte parfois à des réalités crues, complexes, difficiles et heurtantes. C'est pourquoi il nous faut absolument confronter nos P. Nos Peurs car nos peurs nous font développer des Préjugés et du coup notre intervention risque de se baser uniquement sur des Principes. Notre relation à l'autre pourrait alors se faire avec nos Perceptions et nous ne serions plus centrés sur la personne mais sur le symptôme.

### Le pouvoir

Pour se faire, il nous faut savoir partager notre pouvoir. Notre pouvoir est constitué par notre statut, nos connaissances et notre personnalité ou charisme. Dès que nous nous appuyons et revendiquons un de ces trois éléments, nous nous mettons dans une position d'abus de pouvoir et la relation n'est plus égalitaire. L'idée de partage permet d'échanger de manière égalitaire au sens où la personne accompagnée peut elle-même réfléchir à des solutions sans être écrasée par le statut, les connaissances ou la personnalité du travailleur social.

### La confiance<sup>14</sup>

La **confiance** renvoie à une attitude générale, rencontrée dans des circonstances multiples, où une personne détermine son comportement sur la base d'un sentiment puis d'un raisonnement.

La relation que le travailleur de rue entretient avec les personnes doit et ne peut fonctionner que sur la confiance.

Trois prémices permettent de créer un lien de confiance :

- J'accepte que tu sois différent de moi ;
- J'ai la volonté de te connaître donc je prends le temps ;
- Je prends des risques

Il y a deux niveaux de risque dans le travail de rue :

- 1- Transgresser les normes sociales afin de mieux analyser et appréhender la situation qui se présente.
- 2- Le travail de rue c'est aller vers l'inconnu, c'est aller vers la différence de par la population concernée par la mission du travailleur de rue.

---

<sup>14</sup> n.f. lat. confidentia influence de l'ancien français *fiance*, confiance, foi. Avec foi.

### La complicité

Le terme employé ici n'est bien évidemment pas employé dans le sens participer à quelque chose de répréhensible ou de se compromettre. Il est employé au sens de développer la relation en favorisant la connivence, la coopération, la participation et l'entente afin de rechercher un accord pour tendre vers l'amélioration de la situation.

Pour établir la complicité, il faudra veiller à rendre explicite l'implicite, être le plus clair possible dans ses intentions et pour être certain de bien comprendre le discours de l'autre en ne prenant rien pour acquis trop rapidement. Il nous faut absolument expliquer, valider, nommer les choses, même les plus évidentes, nous assurer qu'elles sont partagées par tous les acteurs. Nous devons créer un territoire propice à l'échange.

### La confrontation / l'affrontement.

Le travail de rue est, entre autre, une pratique de confrontation et ce, en opposition à l'affrontement.

La confrontation cherche à garder et à renforcer le lien afin de chercher à résoudre différentes problématiques.

Par contre, l'affrontement suppose que l'un des protagonistes se place au dessus des autres, si bien, que ceux-ci auront une réaction de fermeture, de résignation et même d'agressivité.

La confrontation c'est : Un respect inconditionnel de l'autre, le partage des points de vue, une relation ouverte, la recherche du dialogue, la recherche du compromis, la recherche de solutions ou de résolutions la recherche de la complicité sans laquelle la relation ne serait pas positive.

Dans la confrontation, les échanges sont basés sur l'état de fait et ne sont surtout pas basés sur les symptômes.

Par opposition, l'affrontement se centre sur la personne et se nourrit de l'abus de pouvoir et les échanges se font dans une relation de gagnant / perdant avec uniquement de l'argumentation et de l'interprétation pour chercher à convaincre. Tout cela entraîne une relation fermée, de la résignation et aboutit à une escalade de la violence.

### Le sens

En travail de rue, nous accompagnons des jeunes et ou des adultes qui cherchent à donner un sens à leur vie.

Beaucoup d'entre eux ne savent pas où ils vont, ne comprennent pas le monde qui les entourent, pourquoi les choses sont-elles comme elles sont ?

Toutes ces incompréhensions entraînent bien souvent ces individus vers la recherche de sens par de nouvelles sensations.

Ainsi, les drogues, la délinquance, la violence, les sports extrêmes, tout en étant des exutoires deviennent aussi des éléments qui apportent des sensations et donnent du sens à des vies parfois très compliquées et difficiles.

## **MANDAT DE LA PRATIQUE**

Aller vers, se rapprocher de, vivre avec des personnes/des groupes de personnes qui résistent aux actions et interventions traditionnelles (en rupture sociale) et les accompagner dans leur vie, dans leur milieu.

### **DES OBJECTIFS**

La pratique du travail de rue répond ou devrait répondre à un certain nombre d'objectifs qui permettent de bien voir et de vérifier vers quoi l'on tend lorsque l'on se trouve face aux personnes. Les objectifs permettent aussi de revisiter nos valeurs, nos essentiels, nos postures, nos codes et nous assurent ainsi dans notre relation à l'autre et dans la place que l'on doit lui donner.

- Proposer des activités et des projets,
- Favoriser une meilleure compréhension du monde,
- Favoriser le développement de meilleures attitudes en regard des réalités, des besoins et du vécu des personnes,
- Démystifier le rôle de l'intervenant social et des institutions,
- Etre le lien entre les ressources et les personnes que l'on accompagne,
- Etre une ressource d'accompagnement, d'information, de référence personnalisée facilement identifiable et proche d'eux,
- Etre à l'affût des nouvelles réalités que confrontent les jeunes accompagnés,
- Améliorer la qualité de vie des personnes en étant une référence signifiante par une relation d'être directe,
- Faire de la médiation.

De manière plus globale, il nous faudrait préférer un travail de prévision à un travail de prévention.

La prévention, veut dire empêcher que quelque chose arrive, ce qui, reconnaissons-le, semble une tâche bien difficile tant sont nombreux les éléments que l'on ne peut maîtriser.

La prévision quant à elle ne nie pas le fait que cela puisse arriver et nous place dans la posture d'envisager des solutions au cas où cela arriverait.

Nous nous trouvons alors dans une posture dynamique (*pro-active*) qui nous oblige à anticiper et à analyser la situation sous tous les angles possibles pour rechercher l'amélioration.



## **LA RÉDUCTION DES MÉFAITS**

En travail de rue, nous sommes bien souvent amenés à envisager d'autres stratégies, d'autres postures, d'autres manières de percevoir les situations complexes et difficiles qui se présentent à nous.

Face à des comportements de prise de risques importants de la part de jeunes, le concept de réduction des méfaits nous *permet* d'aborder les situations avec pragmatisme et en faisant preuve d'humanisme.

La réduction des méfaits<sup>15</sup> liés aux drogues ou autres addictions et comportements déviants est une approche axée sur le pragmatisme et l'humanisme. Elle est appliquée actuellement dans plusieurs sphères de la santé et des services sociaux et par des organismes communautaires œuvrant auprès des personnes qui connaissent de grandes difficultés dans la gestion de leur vie quotidienne.

Le pragmatisme qui sous-tend cette approche permet de ne pas viser essentiellement l'absence de consommation de substances pour intervenir auprès de personnes qui en font l'usage.

L'humanisme de cette approche permet de tenir compte davantage de la qualité de vie des personnes plutôt que de la consommation de substances comme tel.

Cette approche vise la diminution des conséquences néfastes (méfaits) liées à l'usage de drogues tant licites (alcool, médicaments, etc.) qu'illicites (marijuana, cocaïne, etc.).

Les méfaits touchent non seulement la personne concernée, mais aussi son entourage et la communauté. Par conséquent, l'approche de réduction des méfaits tente d'atténuer les répercussions négatives associées à la consommation. Elle ne donne pas le feu vert à la consommation de drogues, mais aide à mieux gérer celle-ci lorsque la personne n'envisage pas l'arrêt.

L'approche de réduction des méfaits ne cherche pas d'emblée à réduire ou à éliminer l'usage de drogues. L'objectif de cette approche n'est pas l'abstinence de toute substance; elle prône plutôt une série d'objectifs hiérarchisés visant à régler les problèmes les plus urgents d'abord (par exemple, la stabilisation de l'état de santé, la recherche d'un logement, etc.). Ceci permet de rejoindre les personnes les plus vulnérables et permet d'établir un lien de confiance qui peut faire toute la différence.

Cette approche tente de cadrer l'usage de drogues de manière à éviter l'aggravation des problèmes. L'approche de réduction des méfaits habilite les personnes qui font usage de drogues à mieux se protéger et leur donne la possibilité de choisir un changement de comportement en l'absence d'infections ou de maladies chroniques et autres méfaits affectifs, sociaux ou économiques liés à la consommation.

Cette approche novatrice qui s'oriente vers la réduction des risques et des conséquences s'oppose à l'approche traditionnelle qui préfère la réduction de l'offre et de la demande dans une approche plutôt répressive.

---

<sup>15</sup> Pierre Brisson (M. Sc. Communications) travaille dans le domaine des toxicomanies depuis 20 ans. Il est enseignant (Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal), formateur (écoles, établissements correctionnels, réseaux de la santé et des services sociaux) et auteur (programme-cadre en prévention et en promotion de la santé, cadre de référence sur l'approche de la réduction des méfaits, directeur de la publication des trois volumes de L'usage des drogues et la toxicomanie). Il s'intéresse aux aspects historique, politique et culturel du phénomène de l'usage et l'abus des psychotropes de même qu'à l'intervention sociale en promotion de la santé et en réduction des méfaits. Depuis 1996, il prend part au développement du secteur toxicomanie de l'Université de Sherbrooke.

« *La complexité du travail de rue réside dans sa simplicité* »

## ***LE TRAVAIL DE RUE EN MOTS CLÉ***

Aller vers

Etre avec

Repérage

Observation

Infiltration sociale

Poteaux

Réseautage

Médiation

Accompagnement

Savoir être

Confrontation

Authenticité

Complicité

Confiance

Ecoute Active

Préjugé favorable

Partage du pouvoir

Confidentialité

Respect inconditionnel

Supervision

Cadre de référence

Code éthique

Formation continue et adaptée

La force, une des spécificités du travail de rue est sa proximité. Cette proximité devrait permettre aux praticiens de s'ajuster et de s'adapter assez rapidement aux besoins, aux modes, au langage, aux nouvelles réalités, aux rituels et aux rythmes des personnes accompagnées.

## ***LES LIMITES***

La première de nos limites serait justement de penser que nous n'en avons pas.

Et pourtant, nous devons absolument y réfléchir et mettre en place ou demander des espaces qui nous permettront de faire le point et d'analyser nos pratiques pour veiller à ne pas nous trouver à nos limites, cette situation nous mettrait alors en danger et nous risquerions de plus de mettre en danger et desservir les personnes avec qui nous sommes en relation.

Bien des éléments de notre pratique, si ils ne font plus partie intégrante de notre boîte à outils de praticien pourraient nous éloigner et casser des relations avec le public.

Notre confort horaire et une certaine routine, qui certes ne mettent pas en risque, peuvent rapidement atteindre notre motivation et nous éloigner des personnes les plus éloignées et qui ont le plus besoin de liens.

L'éloignement du terrain qui ferait que nous ne sommes plus au fait des codes, des modes, des nouvelles manières d'être des jeunes, l'apparition de nouveaux comportements jusqu'alors inconnus sur le lieu d'intervention, nous met en risque et surtout nous déconnecte et fait que nous pourrions ne plus être accepté par la jeunesse.

La supervision nous est indispensable pour lutter contre notre isolement ou notre sentiment de puissance dans lequel nous pourrions nous trouver.

De plus, cette supervision doit pouvoir permettre à chacun d'entre nous de faire le point sur tout ce qui pourrait polluer notre intervention, que ce soit dans notre vie privée, dans nos rapports avec nos collègues et dans nos rapports avec le public. Des rapports qui pourraient parfois se révéler bien trop proches du public et de ce fait nous mettre en danger.

Enfin à l'intérieur du service dans lequel nous travaillons, il nous faut sans cesse revisiter notre mandat, notre mission pour nous garantir de toujours rester au contact de la population qui souffre et vers laquelle nous nous devons d'aller.

Certainement y a-t'il bien d'autres limites qui ne sont pas exprimées ici, mais il appartient à chacun de bien être au clair avec ses propres limites et il appartient à chacun de savoir se positionner lorsqu'il se trouve confronté à une limite pour faire en sorte de ne pas se mettre en danger et garder la certitude que sa pratique est bien au service des individus du territoire d'intervention.

## **CONCLUSION**

*Par Gilles LAMOUREUX*

Tout d'abord je veux remercier le Service prévention spécialisée de l'ADSEA d'Eure et Loir et particulièrement l'ami et collègue Jean-Yves Serré et sa femme Véronique qui m'ont accueilli chez-eux.

Aussi, Christine, Florence, Ilham, Ramata, Adrien, Christophe, Gérard, Hamid et Jean-Paul.

Ce fût pour moi et la communauté de pratique du travail de rue un honneur et un privilège de pouvoir partager avec 250 collègues de Lèves, Angers, Bourges et Noisy Le Grand, une pratique psycho-sociale atypique qui se vit au Québec depuis 40 ans : le travail de rue.

Conclure une démarche aussi intense que celle faite durant la semaine du 10 au 15 Avril n'est pas évident.

Premièrement j'ai constaté l'intérêt des éducateurs spécialisés en prévention pour cette pratique de première ligne et surtout leur volonté d'aller plus loin.

Ainsi après mes présentations certains collègues, spontanément, questionnaient leur profession et l'état de la situation des jeunes dans ce contexte sociétal que nous leur proposons.

Par contre, j'ai été étonné d'apprendre que la France n'était pas vraiment présente dans le guide de Dynamo International, avec les 60 et quelques pays au monde qui pratiquent le travail de rue.

De plus j'ai été étonné aussi que les travailleurs de rue français sont appelés à intervenir à partir de symptôme :

- travail de rue toxico
- travail de rue prostitution
- travail de rue gens du voyage
- travail de rue itinérance

Au Québec la pratique se veut généraliste ce qui lui permet, entre autre, d'avoir une vision globale des individus, des quartiers où ils pratiquent ainsi que des enjeux qui confrontent localement les personnes en difficultés, en souffrance.

Ce sera très difficile pour nos amis français de promouvoir cette pratique si les forces vives du travail de rue ne communiquent pas entre elles. Il me semble très important de sensibiliser, d'informer les formateurs en travail social sur cette pratique atypique, novatrice et signifiante.

Cette synthèse, réalisée par Jean-Yves Serré du service de prévention spécialisée de l'ADSEA d'Eure et Loir, représente assez fidèlement les attitudes, les « que-faire », les valeurs et le savoir-être du travail de rue pratiqué au Québec.

*« La complexité du travail de rue réside dans sa simplicité »*

La simplicité de cette pratique est de centrer notre énergie sur la relation d'être, le lien basé sur le respect inconditionnel de la différence, la confiance, la réciprocité, le rapport égalitaire, la complicité, l'humanisme et le pragmatisme.

Comme tous le savent, dans l'accompagnement de jeunes ou d'adultes en difficultés la relation d'être (humain à humain) est au centre de la démarche.

Et bien cette relation humble est ce qu'il y a de plus difficile, de plus **complexe** dans la pratique du travail de rue.

En travail de rue, on ne fait pas de miracle.

En travail social, on ne soigne pas.

On accompagne vers un mieux-être et plus.

L'état de la situation des jeunes et des adultes en difficultés exige que l'on questionne nos absolus, notre formation ainsi que nos valeurs, que l'on soit solidaire et cohérent mais surtout que l'on se centre sur les personnes et non pas sur leur(s) symptôme(s).

Je conclus en souhaitant que cette démarche initiée par le service de prévention spécialisée de l'ADSEA d'Eure et Loir puisse alimenter, informer et, pourquoi pas, inspirer de nouvelles rencontres entre les collègues ainsi qu'avec les responsables de services.

Un souhait très personnel serait qu'il y ait une continuité à cette démarche.

Pour moi et pour d'autres à travers le monde, le véhicule du travail de rue nous apparaît comme une pratique essentielle, dans le contexte sociétal actuel, au mieux-être d'individus et de leur communauté.

Merci à ceux et celles qui m'ont si chaleureusement reçu et qui ont eu la patience de m'écouter avec mon accent.

Merci et à la prochaine

Gilles Lamoureux